



CDEN du 11 septembre 2024

Monsieur le préfet,
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Pas de Calais,
Mesdames et Messieurs membres du CDEN,

Moment important de l'actualité, la rentrée scolaire est inédite, caractérisée par la présence d'une ministre démissionnaire et par un manque de ligne politique. A ce jour, le premier ministre nommé, Mr Barnier Michel, n'a toujours pas constitué son gouvernement et l'éducation nationale n'a donc aucun pilote dans l'avion.

Le projet pour nos élèves se résume à la généralisation des évaluations nationales du CP au CM2, à l'expérimentation du port de l'uniforme, à l'interdiction du portable dans certains établissements et à une énième refonte des programmes pour les deux rentrées à venir. L'ambition affichée est bien maigre. Aucune réponse n'est donnée aux problématiques qui rendent vraiment difficile l'exercice de la profession d'enseignant dans les écoles. En voici quelques exemples :

- Le manque d'attractivité de notre métier. Sous-payés, socialement déconsidérés, bloqués sur leurs postes, les enseignants du 1^{er} degré, se sentent abandonnés par leur employeur, sauf quand il s'agit de leur demander de piocher dans une enveloppe de 108h qui n'a qu'une limite fictive. Combien de contractuels vont être embauchés pour pallier le manque d'enseignants ? Combien d'enseignants vont continuer de démissionner ou demander une rupture conventionnelle ?
- L'école inclusive qui impacte la gestion quotidienne des collègues. 24 000 élèves en France sont en attente de place dans des établissements médicaux sociaux et sont accueillis en ordinaire. Se targuer d'inclure sans s'en donner les moyens, faire reporter la charge du non-respect de la promesse d'accueil sur les enseignants relève d'une certaine malhonnêteté que nous déplorons.
- Le non-remplacement des enseignants qui augmente la charge de travail des collègues et désorganise le fonctionnement de l'école. Le premier degré fait face, sans aucune contrepartie, là où des millions sont mobilisés via le pacte pour demander aux collègues du second degré de faire de même. L'équité serait-elle un mot à géométrie variable dans notre institution ?
- La formation initiale et la formation continue qui ne répondent ni aux aspirations ni aux besoins.

- L'éducation prioritaire où de nombreuses écoles sont en attente de labellisation au regard de leur IPS.

Cette liste n'est pas exhaustive mais s'apparente à un état des lieux de la situation en ce début d'année.

Cette nouvelle rentrée, que nous abordons sans pilote dans l'avion Education Nationale, et sans véritable gouvernement globalement, part sur les chapeaux de roue avec des collègues qui se retrouvent en difficultés dès les premiers jours de rentrée avec l'accueil d'élèves dont le profil et les besoins sont en inadéquation avec ce que l'école et les collègues peuvent leur apporter. Nous recevons, alors que nous sommes rentrés que depuis deux semaines, des témoignages inquiétants et édifiants. Le SNE n'est pas opposé à l'inclusion mais celle-ci est loin d'être un succès pour tous ceux qu'elle concerne. En effet, certains profils d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation d'handicap profond ne trouvent pas leur place au sein de la classe. Tous les protagonistes se retrouvent alors en souffrance : l'élève concerné, les autres élèves, le professeur et l'AESH éventuellement. Nous vous livrons un des trop nombreux courriels reçus en ce début de rentrée qui témoigne de ce désarroi :

« J'ai dans ma classe cette année en CP, X, un élève souffrant d'un autisme sévère. C'est un élève qui a déjà fait 4 ans à l'école maternelle xxxxxxxx avec comme seul progrès observé la propreté, acquise l'année dernière (lors de son maintien en Grande Section).

Il faut savoir que X est complètement coupé du monde : il ne communique pas (ne parle pas, n'écoute pas), il ne regarde pas les êtres qui l'entourent. L'adulte le suit pour savoir ce qu'il veut. Il range des lettres en bois dans l'ordre alphabétique (parfois toute la journée). Il n'utilise pas d'outils (pinceau, crayon, ciseaux...). Il se montre rigide dès qu'on lui propose autre chose, pleure et repousse l'autre. Il est gêné par le bruit de la classe et n'accepte pas le casque. Il émet des sons et des gestes répétitifs qui nuisent aux apprentissages des autres élèves en classe. Il souffre d'allergies alimentaires et a tendance à manger des choses non comestibles (plastique, carton, terre,...).

Il a une AESH à temps complet qui ne sait pas ce qu'elle peut faire avec lui et qui ne le quitte jamais des yeux... C'est un enfant qui a été évalué par le DAR l'année dernière avec comme conclusion qu'il doit être orienté en ULIS TSA car son autisme est trop important pour intégrer le dispositif « autisme CP ». L'école concernée a refusé de le prendre par ailleurs.

Les parents, qui sont dans le déni et qui espèrent une évolution de l'autisme, ont tardé à faire la demande MDPH pour l'orientation en ULIS. La notification est tombée fin juin 2024 et il n'y a plus de place à présent en ULIS.

Il sera donc en CP à l'école X au lieu d'aller dans un dispositif du DAR en attendant une place en ULIS.

La situation est également compliquée avec les parents qui se permettent régulièrement de critiquer l'école depuis que X est scolarisé. Ils rejettent la responsabilité des difficultés de X sur les AESH, sur les enseignantes, sur la directrice, sur l'Education

nationale en général. Ils ont déjà menacé d'alerter la presse lorsqu'ils ont eu des difficultés à inscrire leur enfant en garderie et en cantine, ou lorsqu'il leur avait été demandé de scolariser X à mi-temps en petite section après une équipe éducative.

Pour cette année, ils ont déjà prévenu par mail que X irait en garderie le matin et le soir et qu'il resterait à la cantine le midi tous les jours. On a l'impression qu'ils cherchent à se débarrasser au maximum de leur garçon. En équipe éducative, il leur a été demandé de s'organiser professionnellement pour que les soins et suivi en libéral aient lieu sur le temps scolaire pour soulager X. Ils ont refusé.

J'ai du mal à comprendre où est la bienveillance pour cet enfant, pour les autres élèves de la classe, pour l'AESH et pour la maîtresse.

Pour info, le 1^{er} jour de classe en CP a été catastrophique pour tous : pour l'enfant autiste concerné, les autres élèves, pour les AESH et pour moi-même (du jamais vu en 25 ans de carrière). Malgré nos appels au secours, rien ne bouge. Pire, notre inspecteur, au courant de la situation, nous dit qu'il ne peut rien faire »

Nous pourrions vous faire une lecture exhaustive de ce type de courriers ou d'appels téléphoniques que nous recevons en quantité quasiment chaque semaine.

Quel sont l'intérêt et le bénéfice que peuvent revêtir ces pseudo- inclusions ? Pourtant, nous avons eu une magnifique image, du dépassement de soi et de la capacité de résilience, de nos athlètes para-olympiques. Ces derniers ont été capable de prouesses exceptionnelles mais sont rassemblés équitablement au regard de leur handicap et disposent d'outils d'aide adaptés à leur condition et la pratique de leur sport. Ce que nous sommes incapables de faire ou de mettre en place dans nos écoles. C'est comme si nous demandions à un athlète amputé de courir sans appareillage adapté. C'est ce que nous faisons supporter à nos élèves en situation de handicap lourd dans nos écoles. Notre système se rend alors coupable de la maltraitance que peuvent endurer ces enfants qui sont perdus dans le groupe classe et des autres qui doivent subir la souffrance de leur camarade. Certes, ces exemples et ce constat ne représentent pas la majorité des inclusions et fort heureusement. Mais lorsque ces cas sont subis, ils provoquent des dégâts que nous ne pouvons pas taire ou cacher.

Concernant l'ordre du jour, le SNE déplore que la baisse démographique soit synonyme de fermeture au lieu d'une diminution des effectifs par classe pour tous les niveaux ou du recrutement d'un contingent plus important de remplaçants formés.

Notre organisation syndicale profite de cette instance pour remercier les services de la DSDEN 62 pour les échanges constructifs même s'il n'y a pas toujours de solution satisfaisante notamment pour la troisième phase du mouvement. Il y a une volonté commune de mettre l'humain au cœur de nos différentes discussions.

Je vous remercie de votre attention.

Emmanuel Caron